

Les Possibles — No. 19 Hiver 2019

Causes et effets des migrations contemporaines : propositions altermondialistes

samedi 9 février 2019, par Alain Fabart, Claude Calame

Assurément, l'histoire de l'humanité est marquée par les mouvements migratoires. Les motivations des migrations ont été et sont encore aussi variées que différenciées.

S'interroger sur les causes et les effets des flux migratoires auxquels nous sommes confrontés actuellement implique de prendre en compte le sens de l'évolution globale dans lequel le présent se situe. Dans le contexte d'une mondialisation organisée sur les bases politiques que l'on va analyser, il s'agit de définir l'originalité et la particularité des mouvements migratoires d'aujourd'hui, d'en identifier les nombreuses causes et d'en tirer les conséquences pour notre action politique, dans une perspective altermondialiste. Nous nous concentrerons sur les mouvements migratoires qui touchent l'Europe et qui sont le prétexte de différentes discriminations.

Nous identifions ainsi quatre spécificités majeures :

1. Le monde est en proie à des mutations accélérées, sources de transformations radicales durant ces cinquante dernières années.
2. Dans des déplacements en constante augmentation, la part des migrations contraintes ne cesse de s'accroître.
3. Cause humanitaire mondialisée, l'exil forcé, quelle qu'en soit la forme, a des implications politiques déterminantes.
4. Le problème contemporain des migrations contraintes ne peut recevoir de solution sans le dépassement altermondialiste du système d'exploitation capitaliste de l'homme et de son environnement qui régit le monde.

1. Un monde contemporain en mutations accélérées, sources de transformations radicales

1.1. Paramètre souvent passé sous silence, il faut d'abord compter avec une véritable explosion démographique planétaire.

Entre 1950 et 2015, la population a été multipliée par trois, passant de 2,5 milliards de terriens à 7,35. L'espérance de vie moyenne a crû de 14 ans, et, bien que le nombre d'enfants par femme soit passé en moyenne de 5 à 2,5 sur cette période, la population mondiale pourrait être encore multipliée d'ici 2050, atteignant 9,8 milliards de terriens (voire 11,2 milliards en 2100)

si le taux de fécondité se maintient au niveau moyen actuel ; cela, on le sait, avec une forte disparité selon les continents et les pays : croissance forte en Afrique avec 1,3 milliard d'habitants supplémentaires d'ici à 2050, suivie de près par l'Asie, population déclinante en Europe avec un taux de fécondité inférieur à celui nécessaire pour assurer le renouvellement des générations, Chine et Inde parmi les pays les plus peuplés avec chacun plus d'un milliard d'habitantes et d'habitants [1].

1.2. Parallèlement, on a assisté à une modification en profondeur des modes de production et de consommation, notamment dans l'alimentation.

Par exemple, durant la période de 1961 à 2015, la production de céréales a été multipliée par 3,8, celle de l'élevage par 3,5, celle de la pêche par 4,9. Mais on remarquera aussi que la production de ciments a été multipliée pendant la même période par 12,8, en lien avec l'extension des réseaux routiers, la multiplication des aéroports et surtout une urbanisation galopante dans des grands mouvements de population de la campagne vers les villes, avec comme corollaire l'abandon de l'agriculture vivrière : 8 millions d'habitants à Londres, 9 millions à Mexico et Tokyo, 12 millions à Dacca et Moscou, 14 millions à Istanbul, 21 millions à Lagos et Pékin, 32 millions à Chongqing. Aucun continent n'est épargné.

1.3. On assiste à une transformation du mode

vie qui se fonde sur une croissance essentiellement quantitative, sans limites, comme un but en soi ; elle est mesurée en termes uniquement économiques et financiers.

La conséquence en est double :

- d'une part, une surexploitation de l'environnement dont les êtres humains tirent leurs ressources de vie ;
- d'autre part, une exploitation toujours plus forte de la force de travail dans un système de domination économique qui prolonge la période coloniale.

Ce double développement creuse les disparités et les inégalités entre les personnes d'une part et entre les pays d'autre part, en provoquant de très nombreuses discriminations contraires au respect non seulement des droits élémentaires et fondamentaux de tout être humain, femmes et hommes, mais aussi de leurs droits sociaux.

1.4. Ce processus de mondialisation à marche forcée, de course à l'innovation technologique sans fin, de consommations diverses devenues fins en elles-mêmes, de production animée par la quête principale, quand elle n'est pas unique, du seul profit, s'est accompagné d'une mobilité sans précédent des personnes dans le monde.

Ce processus a atteint un niveau inégalé avec 258 millions de migrants internationaux en 2017 ; en pourcentage de la population mondiale, cela représente 3,4 % de personnes installées dans un pays différent de celui où elles sont nées. Et c'est sans compter avec les centaines de millions de déplacements et de séjours temporaires, qui ont tendance à se multiplier pour des raisons et sous des formes les plus diverses : séjours professionnels, tourisme en croissance exponentielle, séjours pour formation étudiante, déplacements des frontaliers, saisonniers. En croissance continue, ces mobilités dessinent « les grandes lignes de partage du monde, là où les écarts de richesses, de niveaux de vie, de profils démographiques, de régimes politiques sont les plus criants » [2].

2. Une part croissante de migrations contraintes dans les déplacements

Mais à qui ces évolutions massives profitent-elles ? Que recouvre dans ce cadre le terme « migration », employé de façon générique alors qu'il convient de distinguer fortement les déplacements dits « circulants » (déplacements délibérés) et les « migrations contraintes » (correspondant à des situations d'exil forcé) ?

Les contraintes poussant à quitter son pays de naissance ou de résidence, et par conséquent les causes des migrations, se sont multipliées. La personne exilée n'est plus uniquement un réfugié au sens de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, c'est-à-dire une personne contrainte de s'exiler du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle parce qu'elle a été persécutée ou qu'elle craint de l'être « du fait de sa race, de sa [religion](#), de sa [nationalité](#), de son appartenance à un certain [groupe social](#) ou de ses opinions [politiques](#) » (art. 1.2). Sont aujourd'hui forcées à l'exil toutes les personnes dont la survie est mise en danger par des faits de guerre, extérieure ou civile, par la répression politique, par les effets du changement climatique, par une misère n'assurant plus les conditions matérielles de la survie, par des conditions de vie indignes. Or, les migrations contraintes de telle nature croissent très vite et deviennent de loin les plus importantes aujourd'hui. Pour que cela cesse, il suffirait en théorie d'exiger l'application dans tous les pays de l'article 25.1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui stipule : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ». Et l'article 21.6 d'y ajouter le droit imprescriptible à l'éducation (gratuite).

Or, il n'en est rien, car ce sont nos propres politiques économiques et financières de pays riches dominés par un capitalisme dérégulé qui provoquent les drames climatiques, attisent les guerres locales, pillent les ressources naturelles des pays dits « en voie de développement », déchirent les tissus sociaux en accroissant les discriminations, dressent les populations les unes contre les autres...

En ce qui concerne l'Union européenne et le respect du droit d'asile, la guerre civile en Syrie a par exemple provoqué durant l'été 2015 une forte augmentation des demandes d'asile ; on n'a pas tardé à qualifier ce mouvement « d'afflux » de réfugiés et de déclarer une « crise migratoire », comme si c'était un phénomène naturel simplement excessif, une « maladie à soigner ». Si, en 2015, l'Allemagne a bien accueilli 800 000 d'entre eux, les autres pays de l'UE n'en ont accepté que quelques dizaines de milliers. Ce chiffre reste dérisoire quand on sait que, fin 2015, la Turquie abritait 1,94 million de réfugiés provenant de Syrie et que le petit Liban (4 millions d'habitants) accueillait tant bien que mal 1,11 million d'entre eux. Pire encore : tout en signant un accord avec la Turquie pour qu'elle retienne sur son territoire des personnes exilées au nombre de trois millions et en s'efforçant de maintenir celles qui étaient parvenues à quitter la Turquie dans une Grèce en proie à des plans d'austérité draconienne imposés par Bruxelles, l'Union européenne s'est lancée dans le renforcement du contrôle policier et militaire à ses frontières et hors de ses frontières, en Afrique notamment, engendrant localement des discriminations de toutes sortes. Elle collabore désormais avec les garde-côtes de Libye pour renvoyer migrantes et migrants tentant de traverser la Méditerranée centrale vers un pays où on n'hésite pas à les réduire en esclavage, quand on ne les laisse pas mourir sous les coups et dans l'absence totale de soins.

Cette politique de rejet des exilées et des exilés contraints de fuir leur pays de résidence et de migrer se base en particulier sur le rétablissement de la distinction entre « réfugié » et « migrant », comme si la fuite en quête de refuge était l'objet d'un libre choix et non une contrainte. Elle sert de critère de sélection dans les « hotspots » et autres plateformes de débarquement installées aux frontières de l'UE, qui ne sont en fait que des centres de tri fondés sur une discrimination fondamentale entre, d'une part, les personnes pouvant déposer une demande d'asile individuelle au sens de la Convention de Genève, et, d'autre part, les autres exilés, placés sous l'étiquette du « migrant économique » et passibles d'une expulsion immédiate.

Les politiciens évoquent une prétendue « invasion » et la « création d'un appel d'air » si on accueille ces migrants. Or, pour en revenir aux chiffres, les 85 % de migrations contraintes, auxquelles il faudrait ajouter les déplacements internes aux pays concernés telle la Syrie, s'opèrent dans les pays voisins du pays que l'on doit quitter. L'Union européenne, quant à elle, n'a accueilli jusqu'ici que 6 % des réfugiés dans le monde. En 2017, 973 000 demandes d'asile ont été formulées auprès des pays de l'UE (contre 1,26 million en 2015). Seules 538 000 personnes ont vu leur demande aboutir (en baisse de 25 % par rapport à 2016), soit 0,01 % de la population de l'UE.

Quant au fantasme de la « ruée africaine » vers l'Europe entretenu par des « études » telle celle du médiatique Stephen Smith, il est démenti par les travaux des démographes aussi bien de l'INED que de l'ONU : le taux d'émigration des populations africaines se situe dans la moyenne mondiale des mouvements migratoires, soit 3 %. Pour l'instant, les immigrants originaires d'Afrique représentent moins de 2 % de la population européenne, et les experts du FMI prédisent que, en 2050, 34 millions de migrants provenant d'Afrique subsaharienne seront établis dans les différents pays de l'OCDE, soit 2,4 % de la population totale [3].

Pour contrer ces peurs largement entretenues par les pouvoirs politiques et les médias dans la pleine conscience des discriminations profondes qui en résultent, il s'agit maintenant de s'interroger sur les causes socio-économiques et politiques réelles des « migrations contraintes » et de se focaliser sur leurs conséquences : les discriminations profondes qu'elles entraînent. Ce sont là des discriminations largement intersectionnelles (le même/l'autre ; européen/extra-communautaire ; homme/femme ; riche/pauvre ; intégré/étranger, etc.). Seul un changement de paradigme non seulement socio-politique, mais aussi économique et financier, dans une perspective altermondialiste, permettra de les lever.

3. Cause humanitaire mondialisée, l'exil forcé et ses implications politiques

déterminantes

L'entrée de l'humanité dans l'anthropocène, âge géologique et écologique qui remonte en gros à l'industrialisation et au contrôle de ses modes de production par le capitalisme, a eu un impact décisif sur la forme et sur la nature des mouvements migratoires. Le développement économique et financier de production des biens et des services centré sur la seule accumulation du capital a pour corollaire de multiples formes de domination. Dans le contexte de l'économie néolibérale du capitalisme mondialisé, ces formes de domination engendrent des inégalités et des discriminations de plus en plus sévères, qui s'accumulent au bénéfice d'un groupe restreint de pays riches et d'une fraction de plus en plus réduite de la population, le « 1 % » d'aujourd'hui.

À partir des accords de Bretton Woods en 1944 qui, sous l'égide des États-Unis, incluent la création de la BIRD, devenue la Banque mondiale, et le Fonds monétaire international, cette domination économique et financière polymorphe débouche sur le tournant historique de la « mondialisation » dans lequel nous sommes désormais lourdement impliqués. Du point de vue de la production industrielle puis technologique, l'économie financiarisée et mondialisée entraîne une exploitation de l'environnement réduit à l'état d'une nature conçue comme ensemble de ressources à exploiter ; elle implique une production marquée par l'extractivisme, le productivisme et des incitations à la consommation matérielle, dans une course effrénée à une croissance strictement économique et à des profits purement financiers. L'exploitation purement économique du milieu dont l'homme tire les moyens de sa survie va de pair avec l'exploitation des femmes et des hommes eux-mêmes, réduits à l'état de « ressources humaines », aussi bien dans la production reléguée dans les pays les plus pauvres, par des formes nouvelles d'esclavage, que dans la gestion des services soumis aux impératifs d'un management implacable. Endettements publics et endettements privés entraînent les plans d'austérité et les politiques d'ajustement structurel imposés aux PED et aux pays de l'UE tels que la Grèce, dans un mouvement qui exige une militarisation à outrance en vue de la domination du monde par les multinationales et les grandes banques, pratiquant l'évasion fiscale à grande échelle [4].

De manière sans doute paradoxale, la complicité des élites politiques dans le maintien de l'ordre capitaliste et la domination de l'idéologie néolibérale sur le processus de la mondialisation contrôlé par les pays les plus riches ont pour conséquence le repli des pays du Nord sur leurs frontières nationales. Ce repli que l'on veut identitaire a pour effets pratiques, à l'égard des exilés contraints à la migration, la fermeture policière des frontières et leur externalisation dans les pays du Sud. Il est accompagné du conditionnement xénophobe des populations résidentes dans les pays les plus riches : précarisées par les mesures d'austérité qui leur sont imposées par l'orthodoxie néolibérale, ces couches sociales affaiblies sont dressées contre celles et ceux qui sont contraints de fuir des situations de guerre ou les conditions d'une précarité devenue insupportable. Il s'agit

là d'une forme de néocolonialisme et de racisme qui ne dit pas son nom.

En raison de la politique de contrôle militarisé et de répression des migrantes et migrants, les flux migratoires contraints débouchent de plus en plus sur d'authentiques crimes contre l'humanité, dont les États sont complices, quand ils n'en sont pas les instigateurs par délégation. La question migratoire constitue donc une cause humanitaire mondialisée touchant simultanément l'Europe, l'Afrique, l'Amérique et l'Asie. Mais ce qui cause les mouvements migratoires contemporains en fait aussi une question politique centrale dont les enjeux et les implications sont encore mal identifiés et mal perçus au sein de la population.

4. Rompre avec l'exploitation néocoloniale de l'homme et de son environnement

Tout donne à penser que les migrations contraintes de la phase historique actuelle vont se poursuivre et s'accroître. À la faveur de l'instauration de régimes de droite nationale dans l'UE, du gouvernement Trump aux États-Unis ou du régime fascisant de Bolsonaro au Brésil, on assiste à la poursuite du pillage des ressources environnementales dans l'échange inégal et néocolonial entre pays du Nord et pays du Sud, à de véritables guerres commerciales et financières, à des affrontements militaro-sécuritaires souvent par délégation, à la complicité et à la collaboration avec des régimes politiques aussi autoritaires qu'ils sont corrompus, à des conflits écologiques pour l'accès aux ressources de base (l'eau, la terre arable, et les terres rares), à des pollutions et des dégradations climatiques sans précédent. De là, l'accroissement des conflits locaux, politiques ou militaires, des situations de répression politique, des conditions de vie urbaine de plus en plus dégradées et des catastrophes climatiques toujours plus fréquentes, frappant les populations les plus pauvres : le phénomène de la migration contrainte en est à la fois l'enjeu, le révélateur et la conséquence.

Comprises actuellement comme un simple méfait collatéral de la mondialisation néolibérale, les migrations contraintes font apparaître la nécessité du dépassement du système d'exploitation capitaliste. Libérée des contraintes et des discriminations que leur impose ce système, la circulation migratoire pourra devenir un facteur de liberté pour tous et non pour quelques-uns : liberté de circuler, d'aller et revenir, de s'installer ailleurs et de chercher à s'y intégrer. Étant au centre du fonctionnement social et économique de la société altermondialiste à définir et à construire, cette liberté doit être adossée à des valeurs de solidarité, à des pratiques d'accueil et d'insertion, à des modalités d'intégration socio-économique, bref à une politique d'inclusion opposée à celles d'exclusion discriminatoire menées par l'UE et ses États. N'est-ce pas Kofi Annan lui-même qui disait déjà en 2004 à la tribune du parlement européen « [les migrants sont une partie de la solution](#)

[pour l'Europe, pas le problème](#) » ?

Entre autres règles de vie sociale et collective, les principes en seront :

- l'hospitalité plutôt que l'expulsion,
- l'insertion de préférence au rejet,
- la coopération plutôt que la concurrence,
- le dialogue et la négociation à la place de la décision autoritaire,
- la mutualisation des biens en lieu et place de l'appropriation privée,
- le partage au lieu de l'accumulation oligarchique.

Pensée en ces termes, la « solution » immédiate, à la fois humanitaire et politique, apportée à la prétendue « crise migratoire » offrira les prémices pour une société alternative. Elle implique :

- la proposition d'autres institutions politiques que celles des États régaliens adossées à l'État-nation ;
- les modalités d'une démocratie internationale d'ordre participatif, et pas seulement une « gouvernance mondiale » technocratique qui impose les intérêts et règles du Nord aux besoins et traditions du Sud ;
- la mise en œuvre réelle de conventions internationales sur les droits fondamentaux, individuels et sociaux, de la personne ;
- la promotion de formes de démocratie locale, citoyenne, populaire et directe ;
- et surtout un système économique et financier fondé non pas sur la grande propriété privée et l'accumulation du capital mondialisé, mais axé sur la satisfaction des besoins matériels, sociaux et culturels des femmes et des hommes vivant en communauté, dans le respect écologique d'un environnement indispensable à la survie de l'humanité.

Une telle perspective implique dans l'immédiat :

- la signature d'accords de développement basés sur le refus des inégalités et du contrôle par la dette souveraine, avec l'assurance concertée d'avantages réciproques avérés pour les parties négociantes ;
- le renoncement aux pratiques productivistes et extractivistes animées par le capitalisme néolibéral en vue du profit des multinationales et de leurs actionnaires ;
- la promotion d'une agriculture vivrière et d'une production technique et technologique de proximité à partir d'énergies renouvelables ;

- le retour aux services publics dans les domaines communs de l'agriculture, de la santé, de la formation, de la production d'énergie, des transports, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, à l'écart de toute marchandisation et de toute financiarisation de l'économie ;
- la mise en place de « communs » partout où c'est possible, ici et maintenant, en tant qu'outils d'émancipation de la sujétion aux marchés et de la domination néocoloniale ;
- la relance d'un mouvement pour la paix, contre la militarisation des économies nationales et le commerce des armes ;
- enfin la reconnaissance effective de la diversité culturelle sous toutes ses formes, contre les velléités de replis identitaires.

Chaque franchissement d'une frontière de l'UE par une personne migrante, homme, femme ou enfant, peut être l'occasion de désigner et tenter de réaliser l'un ou l'autre de ces principes ; ils concernent autant les pays de départ et de transit que ceux d'arrivée et d'accueil. Il faut en faire des leviers d'action pour amorcer une contre-société altermondialiste, dans une perspective éco-socialiste. Au-delà de la dénonciation de l'inacceptable, autant du point de vue humanitaire que du point de vue politique (au sens grec et large du terme), il s'agit maintenant de se doter des outils conceptuels et pratiques pour une stratégie de substitution politique, sociale et économique progressive à l'ordre existant.

En définitive, ladite « crise des migrations forcées » n'est en réalité que la crise d'un système économique, social et politique insoutenable qui connaît désormais une extension mondiale.

C'est dire qu'aujourd'hui, prendre à bras le corps la question migratoire, autant du point de vue humanitaire que du point de vue politique, c'est travailler à l'instauration de sociétés altermondialistes. C'est choisir de ne pas laisser la destruction écologique menacer l'humanité en commençant dès aujourd'hui à soutenir les populations les plus fragiles. C'est décider de ne pas assister passivement aux guerres civiles et aux guerres impérialistes, d'en être les complices, voire les promoteurs, mais à l'inverse de revivifier les mouvements pour la paix.

C'est dire haut et fort que les discriminations dont les individus d'ici et d'ailleurs sont l'objet, qu'ils soient réfugiés statutaires, demandeurs d'asile, sans papiers, « dublinés » en voie d'exclusion, précaires nationaux, chômeurs, sans domicile fixe, mineurs laissés à la rue, ont une racine commune, tenant au système économique-financier : le capitalisme libéral.

C'est réfuter l'idéologie néolibérale qui sous-tend ce système, destructeur des hommes, des communautés humaines et de leurs milieux, en lui opposant une vision de la société fondée sur la solidarité, la coopération, le partage et les communs, la démocratie sociale réelle.

C'est s'engager pratiquement pour l'accueil, l'inclusion et l'insertion des personnes exilées, en luttant autant contre les discriminations dont elles sont les victimes que contre les causes et contraintes migratoires qui les conduisent envers et contre tout à franchir des frontières que nos politiques ne cherchent qu'à verrouiller.

Notes

[1] Source : [ONU](#)

[2] Catherine Wihtol de Wenden, *Migrations une nouvelle donne*, Paris, Éditions de la MSH, 2016. Pour les migrations, voir les chiffres publiés par l'[INED](#), ainsi que l'*Atlas des migrations. Un équilibre mondial à inventer*, Paris, Autrement, 2018 (5^e éd.), édité également par Catherine Wihtol de Wenden.

[3] Références bibliographiques et chiffres dans [l'article de Julien Brachet \(IRD\) et Judith Scheele \(EHESS\)](#).

[4] voir en dernier lieu Attac, *Cette Europe malade du néolibéralisme. L'urgence de désobéir*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2019